

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 11 novembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers

Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier

Siège #3 - Madame Caroline Pinette

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-11-263 / CONGÉ DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.**

CONSIDÉRANT les congés déterminés par la politique administrative de la municipalité de Saint-Valère;

CONSIDÉRANT QUE les congés prévus sont la veille de Noël, le jour de Noël, le lendemain de Noël, le jour de l'an et le lendemain du jour de l'an;

CONSIDÉRANT QUE les journées déterminées par la politique sont en parties les fins de semaine;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Yannick Trépannier et appuyé par le conseiller Alain Demers et résolu unanimement :

- QUE le bureau municipal soit fermé à compter du jeudi 18 décembre 2025 à 16h30 et la réouverture soit fixée au lundi 5 janvier 2026 aux heures habituelles;
- **QUE** l'horaire prévu pour les travailleurs aux services publics soit sur appel en alternance selon l'horaire proposé par le responsable des travaux publics à la direction générale et que tous les travailleurs seront au travail si des déneigements sont nécessaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 17 novembre 2025.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0 Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459